

SECTION SPORTIVE BASKET-BALL ANNEE 2025/2026



Recrutement en Section Sportive Scolaire

Dossier inscription – Rentrée 2025

Sous réserve de reconduction du dispositif pour les 4 années à venir

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à la détection pour la section sportive scolaire du collège Aliénor d'Aquitaine de Bordeaux.

La journée de recrutement se déroulera le mercredi 2 avril 2025 au gymnase du collège (place André Meunier 33800 Bordeaux), avec la présence indispensable d'un parent au début de l'épreuve.

Le dossier est à retourner au :

Collège Aliénor d'Aquitaine 16 Rue Dom Devienne, 33800 Bordeaux

Tél: <u>05 56 91 42 43</u>

Ou par mail: ce.0332768e@ac-bordeaux.fr

Le dossier doit être transmis au collège pour le 28 mars à 17h dernier délai.

Pièces à fournir pour que le dossier soit complet (obligatoire pour le jour du test, tout dossier incomplet ne sera pas recevable):

- Fiche d'inscription
- Photocopie de la licence FFBB ou certificat médical d'aptitude à la pratique du basket-ball pour les candidats non licenciés
- Photocopie du livret scolaire pour les CM2
- Photocopie des 2 derniers bulletins trimestriels pour les collégiens
- Renseignements scolaires
 - Avis du professeur principal

! ATTENTION! POUR LES ELEVES QUI NE DEPENDENT PAS DU COLLEGE:

« Si l'établissement dans lequel est implantées la SSS ne relève pas du secteur de l'élève, ses représentants légaux peuvent formuler une demande de dérogation à la carte scolaire auprès du Dasen, dans le respect du calendrier des opérations d'affectation. »

Circulaire du 15 décembre 2024 (publiée au BO du 21 décembre 2024

La réussite aux tests sportifs d'entrée ne peut en aucun cas garantir l'inscription de ces élèves dans l'établissement d'implantation de la Section Sportive Scolaire.

Candidature à la section Sportive

Nom de l'élève :	Prénom :
Date de naissance :	. Lieu de naissance :
Nom du père :	Prénom :
Nom de la mère :	Prénom :
Adresse postale :	
Courriel:	
Téléphone :	
Motivations de l'élève pour intégrer la section :	

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)	, père, m	ère de
	er à la sélection pour la section	
•	les accidents pouvant survenir glementation en vigueur. (L'ass	• •
3 3	ollège Aliénor d'Aquitaine de to rvenir à celui-ci ou de son fait a	•
En cas d'accident autorise les s intervention médicale si besoir	services médicaux compétents : n.	à procéder à toute
Α	, le	
Signature du candidat		Signature des parents

Renseignements scolaires

Année scolaire 2024/2025

ELEVE:
Etablissement scolaire fréquenté actuellement en 2024-25 :
Classe fréquentée :
AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL :
(Niveau scolaire, aptitude à suivre une section sportive, comportement en cours)

Renseignements sportifs

Saison 2024/2025

Sont admis à concourir <u>uniquement</u> les jeunes garçons et filles rentrant en classe de 6^{ème}et 5^{ème} pour l'année scolaire 2025-2026.

Renseignements sportifs:
Club fréquenté actuellement :
Poste de jeu principal :
Poste de jeu secondaire :
Latéralisation :
Niveau de compétition de votre équipe :
Avis de l'entraîneur :

EPREUVES SPORTIVES: le mercredi 2 avril 2025

Présence Indispensable d'un des parents au début de l'épreuve

Les candidats devront se présenter munis de leur équipement complet de basketteur

Déroulement de la matinée :

13h: Rendez-vous des candidats au gymnase du collège Aliénor d'Aquitaine (place André Meunier, 33800 Bordeaux)

13h15 /15h: Épreuves

Fin des épreuves à 15h.

Les résultats seront communiqués courant mai 2025 par un affichage devant le collège.

LA SECTION SPORTIVE BASKETBALL COLLEGE ALIENOR D'AQUITAINE

6ème/5ème /4ème /3ème Section sportive Basketball		
Public concerné	Pour la 6 ^{ème} : tous les élèves de CM2 Pour les autres niveaux : tous les élèves du collège (et éventuellement des collèges proches)	
Conditions d'entrée	Participer aux tests de sélection et être sélectionné (technique + dossier scolaire) ATTENTION aux élèves qui ne dépendent pas du collège :	
	« Si l'établissement dans lequel est implantées la SSS ne relève pas du secteur de l'élève, ses représentants légaux peuvent formuler une demande de dérogation à la carte scolaire auprès du Dasen, dans le respect du calendrier des opérations d'affectation. »	
	Circulaire du 15 décembre 2024 (publiée au BO du 21 décembre 2024	
	La réussite aux tests sportifs d'entrée quand ils existent ne peut en aucun cas garantir l'inscription de ces élèves dans l'établissement d'implantation de la Section Sportive Scolaire.	
Nombre de places	Maximum 10 filles et garçons pour chaque niveau	
Déroulement	Enseignements traditionnels + 4h d'entraînement basket-ball par semaine (2X2H) inclus dans l'emploi du temps	
Encadrement	M. VIAIRON, professeur d'EPS, responsable pédagogique de la section Mme. GBEDEMAH, entraîneur diplômé	
Exigences	 Participation obligatoire aux championnats UNSS si sélectionné et aux cross UNSS (inscription et prise de licence UNSS obligatoire) Réaliser le suivi médical prévu 	

L'entrée en section entraîne son adhésion durant toute la scolarité. A la fin de chaque année, une commission éducative réétudie chaque dossier afin de déterminer la poursuite ou non en section de l'élève.